



PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Réunion publique du Jeudi 25 Septembre 2014
Salle du Conseil Municipal



■ 18h00 : Accueil des participants

Une importante mobilisation pour la présentation de la démarche de Démocratie Participative :

105 personnes : élus, techniciens, partenaires et habitants confondus ont répondu présents, dont **17 nouveaux participants**.

■ Introduction de Monsieur le Maire et mot de bienvenue pour cette nouvelle étape du développement de la démocratie participative à Fontaine.

■ Intervention de Madame ROMERA, élue à la Démocratie Participative : introduction de la démarche

La réunion publique du jeudi 25 septembre avait pour but de présenter la démarche de Démocratie Participative ainsi que les évolutions des dispositifs et les nouveautés.

■ Présentation des instances par Marine COLLEU, chargée de mission Démocratie Participative :

• LE COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CHARTE:

Composé d'élus, de techniciens et d'habitants volontaires, le comité de pilotage se réunit pour définir les ordres du jour des rendez-vous de concertation et les méthodes utilisées (animation, interventions...). Il est un espace de suivi des engagements de la charte.

• LES CONSEILS CITOYENS FONTAINOIS :

Les 3 Conseils Citoyens Fontainois créés sont désormais fusionnés pour ne faire plus qu'un seul Conseil Citoyen, mobilisé sur des thématiques plus collectives. Sur inscription, les membres sont invités à rendre un avis sur différents sujets de compétence communale. Ce dernier fait ensuite l'objet d'un examen attentif par les élu(e)s du Conseil Municipal.

• LES COMITÉS D'HABITANTS :

Rendez-vous de «formation citoyenne », le Comité d'Habitants est un espace d'échanges. Il est ouvert à tous les citoyens qui veulent réfléchir et débattre aux côtés des élu(e)s sur des sujets d'intérêt communal ou de société.

• LES COMITÉS D'USAGERS :

Ils permettent à tous les citoyens de participer à la vie des structures qu'ils fréquentent sur la commune. Les rencontres organisées sont l'occasion de présenter aux usagers un bilan des actions portées par la structure et de mettre en débat les projets.

- **LES VISITES DE QUARTIERS :**

Rendez-vous réguliers entre Monsieur le Maire, les élus, les services municipaux et les habitants qui visitent un quartier différent. Chaque quartier de la Ville est arpenté une fois par an afin d'offrir un espace de dialogue pour et avec les fontainois et fontainoises et écouter leurs préoccupations.

- **ATELIERS DE CONCERTATION ET PROJETS URBAINS :**

Ils permettent aux citoyens de participer à la préparation et à la mise en place des projets de la Ville. Les rencontres organisées sont l'occasion de présenter aux habitants les dispositifs de mise en œuvre et de les informer des projets en cours ou à venir.

- **AIDE AUX PROJETS DES HABITANTS :**

L'Aide aux Projets des Habitants (A.P.H), dispositif d'appui aux initiatives d'habitants (géré par les habitants du centre social en appui), a pour objectif de soutenir financièrement leurs projets à utilité sociale et à caractère collectif.

■ **Présentation des évolutions des dispositifs et des nouveautés**

De nouvelles instances vont être créées pour ce nouveau mandat municipal. Parmi ces dernières, on trouvera :

- **LES COMMISSIONS DE PROXIMITÉ**

Elles sont des instances de coproduction de l'action publique et traitent de sujets relatifs à la vie quotidienne. Elles visent à renforcer le rôle des usagers dans le processus décisionnel. Deux premières thématiques vont être proposées pour ces commissions :

- **Commissions Développement et Cadre de vie (travaux, voiries ...)**
- **Commissions Citoyenneté, Éducation et Solidarité (service publique de proximité)**

Elles seront composées d'habitants tirés au sort et d'habitants volontaires. Les inscriptions sont limitées.

- **INSTANCE JEUNE**

Les jeunes étant encore trop absents des espaces de participation citoyenne, un travail spécifique va être mené avec le service Jeunesse pour leur permettre de faire entendre leur voix dans le cadre d'une instance qui leur sera dédiée.

- **CONSEIL DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS**

Il est un espace de participation démocratique spécialement prévu pour les résidents étrangers extra communautaires de la ville, qui sont confrontés à des problématiques spécifiques, dont la question du droit de vote. Cette instance va donc leur permettre d'exercer leur citoyenneté.

- **CONSEIL CITOYEN POLITIQUE DE LA VILLE**

Une réforme de la Politique de la Ville est mise en œuvre par l'État, elle fait de la participation citoyenne, un impératif au développement des quartiers prioritaires. A Fontaine, Alpes Mail est le seul quartier prioritaire qui a été retenu dans la nouvelle géographie prioritaire.

L'idée est de créer un espace où les personnes issues de ce quartier pourront faire remonter les problématiques spécifiques à leur secteur.

Il a donc été décidé de travailler avec les habitants à la concrétisation de cette loi.

ECHANGES AVEC LA SALLE

Un temps d'échange avec les personnes présentes dans la salle a permis aux habitants de s'exprimer. Des élus et des techniciens ont donné, en retour, des informations et des explications afin de mieux appréhender la démarche, de fixer un cap clair pour l'année à venir, et de réaffirmer la volonté de co-construire cette démarche avec eux.

Thèmes	Questions/ Remarques/ Réflexions	Réponses
<p><u>Communication</u></p>	<p>Problématique des moyens d'informer la population, notamment jeune qui est très peu présente en réunion. Il est préconisé d'utiliser les réseaux sociaux pour faire circuler l'information et de s'adresser aux jeunes fontainois.</p> <p>Enjeu de donner les moyens aux gens de pouvoir participer afin d'avoir une bonne représentativité. Ex : une mère de famille seule avec des enfants ne peut pas se rendre aux réunions.</p>	<p>Le service Démocratie Participative met en place différents moyens afin d'<u>informer la population</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la diffusion d'un guide de la Démocratie Participative - le développement des outils de communication - La diffusion des infos dans le Fontaine Rive Gauche - la désignation d'un « référent ville » chargé des question de participation identifié par tous <p>Le service met également en place d'autres moyens afin de <u>créer les conditions de la participation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation des réunions dans des lieux accessibles à tous, en transports en commun et sur des plages horaires adaptées à la participation de tous les publics - un service de garde d'enfants à domicile pris en charge par la ville pour les parents désireux de participer aux réunions - l'expérimentation de formes innovantes d'animations pour élargir les publics <p>La ville est déjà sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) et il est noté que ces outils peuvent améliorer la connaissance de la démarche sur la ville.</p>

<p align="center"><u>Outils</u></p>	<p>Être vigilant au risque d'infantilisation que représente l'utilisation de jeux ou autre, notamment lors des comités d'habitants. Sur cette question des outils, un autre point de vue a été exprimé sur leur intérêt de permettre de rendre compréhensible rapidement certaines thématiques.</p>	<p>L'utilisation de l'outil jeu est de passer par des canaux permettant de capter différents publics, mais aussi de simplifier parfois certains enjeux pour en permettre une plus grande maîtrise.</p>
<p align="center"><u>Suivi des décisions</u></p>	<p>Comment faire si les avis des habitants dans les commissions remettent en cause le programme de Monsieur le Maire ?</p>	<p>Les orientations politiques majeures sont construites sur la base du programme municipal, et donc ce sur quoi l'équipe en place a été élue. La démocratie participative ne se substitue pas à ce choix mais articule son travail autour de ces orientations.</p> <p>Néanmoins la vigilance est accrue sur le fait que la parole des habitants soit respectée et intégrée à la décision. Un suivi des décisions est effectué par le service, et jusqu'à présent entre 85% et 100% des avis exprimés par la population ont été suivis.</p>
<p align="center"><u>Commissions de proximité</u></p>	<p>Est-ce le rôle des commissions de signaler certains problèmes ? Exemple : La nouvelle ligne chrono. De nombreux bus stationnent rue de la Sure, obligeant les voitures à doubler, cela représente un danger pour les piétons.</p>	<p>Il est du rôle des habitants de faire remonter cette problématique à la commune et du rôle de la commune de la faire remonter au SMTC, sans pour autant attendre les commissions.</p>
<p align="center"><u>Visites de quartiers</u></p>	<p>Diversifier les canaux d'information concernant les visites de quartiers. Le public jeune peut être touché, en les prévenant par les réseaux sociaux par exemple. Elles sont un premier point de rencontre, et leur mode de fonctionnement n'est pas assez connu.</p> <p>Intégrer l'information sur les circuits des visites dans le Fontaine Rive Gauche (ex : circuit)</p> <p>Réflexion sur la pertinence du jour des visites, à savoir tous les lundi de chaque mois. Un regret concernant les réunions</p>	<p>Le fonctionnement des visites de quartiers est actuellement repensé. Ces réflexions seront intégré à ces travaux.</p> <p>Le mode de fonctionnement des visites de quartiers est actuellement en train d'être retravaillé.</p>

	de fin de visites qui ont été supprimées car il s'agissait d'un vrai moment convivial.	La réunion de fin lors des visites de quartier, va être remise en place et le jour va être modifié.
<u>Contact avec les élus</u>		<p>M. Richard Varonakis, adjoint au Personnel, aux Finances et aux Affaires Générales, insiste sur le fait que les élus sont à la disposition des habitants. Les visites de quartiers sont un bon moyen d'entrer en contact avec eux.</p> <p>Toutefois ces derniers sont au service et à l'écoute de la population tout au long de l'année, en tout lieu, ou en passant à la mairie pour solliciter un rendez vous.</p>
<u>Articulation et remontée des décisions</u>	<p>Importance de la remontée des infos et décisions prises dans les instances de démocratie participative</p> <p>Réflexion sur l'articulation entre les dispositifs et nécessité d'effectuer un travail précis sur le maillage tissé entre ces différents outils.</p>	<p>Le service Démocratie Participative croise les conclusions des différentes instances avec l'appui des différents services municipaux. Par essence, transversale, la démocratie participative s'attache à réaliser cette coordination afin d'assurer un bon suivi des décisions, et en informer tous les habitants, même les non-participants. Il est ajouté qu'une réflexion sera à mener avec eux sur cette question afin de garantir un paysage d'outils cohérent afin d'en garantir son efficacité.</p>

Soirée conclue par un pot convivial

Calendrier :

CONSEIL CITOYEN DES FONTAINOIS

Jeudi 16 octobre 2014 de 18h à 20h30 - Salle du Conseil Municipal (sur inscription)

« La réforme de la Politique de la Ville, comment la mettre en œuvre avec les habitants ? »

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS DE PROXIMITÉ

Mardi 28 octobre 2014 à 18h30 - Salle du Conseil Municipal

COMITÉ D'HABITANTS

Jeudi 6 novembre 2014 à 18h30 - Salle du Conseil Municipal

« La métropolisation, quels enjeux pour Fontaine ? »

RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 13 novembre à 19h - Salle du Conseil Municipal

« Suite de la mobilisation contre la suppression de la ligne 26 : Rencontre avec le SMTC, des solutions pour nos transports de proximité »